

Commune de FLORENNES

ÉTABLISSEMENTS CONTENANT DES INSTALLATIONS OU ACTIVITES CLASSEES EN VERTU DU
DECRET DU 11 MARS 1999 RELATIF AU PERMIS D'ENVIRONNEMENT

Concerne la demande de **Monsieur et Madame Pauline & Jérôme HALLOY -
HIERNAUX Rue Montante, 140 à 5620 Rosée.**

en vue d'obtenir **le permis unique pour la construction d'une habitation avec cabinet
de kinésithérapie et forage d'un puits sur un bien sis à ROSEE, rue du Tilleul ,
cadastré 5 ème division section B parcelle 373 C.**

Le dossier peut être consulté à l'administration communale, Service Environnement, **Place
de l'Hôtel de Ville 1 à 5620 FLORENNES à partir du 16/08/2020.**

Date d'affichage de la demande	Date d'ouverture de l'enquête	Lieu, date et heure de clôture de l'enquête	Les observations écrites peuvent être adressées au :
27/07/2020	16/08/2020	Secrétariat communal 31/08/2020 11h00	Collège communal Place de l'Hôtel de Ville 1 5620 Florennes ou environnement@florennes.be

Le Bourgmestre, Stéphane LASSEAUX,

porte à la connaissance de la population qu'une enquête publique est ouverte, relative à la
demande susmentionnée.

Le dossier peut être consulté au Service Environnement à partir de la date d'ouverture
jusqu'à la date de clôture de l'enquête, chaque jour ouvrable pendant les heures de service,
et de 16h00 à 20h00 sur rendez-vous (à demander au moins 24h à l'avance).

Tout intéressé peut formuler ses observations écrites ou orales auprès de l'administration
communale dans le délai mentionné ci-dessus, jusqu'à la clôture de l'enquête.

Fonctionnaire technique : Monsieur MONACHINO, DGRNE-DPA, Avenue Reine Astrid 39, 5000 NAMUR
Fonctionnaire délégué : Monsieur TOURNAY, DGATLP, Place Léopold 3, 5000 NAMUR

A FLORENNES, le 27/07/2020.

Le Bourgmestre,

Stéphane LASSEAUX